

3. Approbation de l'ordre du jour

Mme Perritaz passe en revue l'ordre du jour de l'assemblée. Y a-t-il des remarques ?
Aucune. Il est approuvé à l'unanimité.

4. Procès-verbal de l'assemblée constitutive du 1^{er} avril 2015

Ce procès-verbal ne sera pas lu. Il était à disposition sur le site internet et pouvait être demandé à notre secrétariat.

Y a-t-il des remarques ou des questions ? Aucune.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteur Mme Cornélia Bartholmae.

5. Election des réviseurs des comptes

Lors de l'assemblée constitutive du 1^{er} avril 2015, nous avons oublié de nommer les réviseurs des comptes.

Le comité propose la nomination de :

- M. Philippe Yerly, comptable et
- Mme Séverine Schafer, employée de banque.

Ils sont élus à l'unanimité pour une période de trois ans.

6. Démission / Election au sein du comité

M. Alain Viel, vice-président, a démissionné du comité de Gibloux Solidaire pour des raisons personnelles. Nous le remercions pour son engagement dans la mise en route de notre association.

Pour le remplacer, le comité propose M. Michel Rody qui est déjà membre bénévole. M. Rody se présente à l'assemblée.

Il est élu à l'unanimité.

7. Modifications des statuts – Art. 4 : Services

L'article 4 dit actuellement :

« Les services de l'association sont :

- Visites à domicile, présence, écoute, partage, lecture, balades
- Transports de personnes
- Activités ponctuelles, rencontres à thèmes
- Groupe de marche »

Le comité propose de compléter cet article, car il est restrictif pour la mise sur pied de nouvelles activités :

« Le comité se réserve le droit de mettre sur pied de nouveaux services ou activités non-mentionnées ci-dessus »

Y a-t-il des questions : Aucune

La modification de l'article est acceptée à l'unanimité.

8. Rapport d'activités de 2015

Un graphique montre la proportion de chacune des activités proposées par l'association, ainsi que le nombre de participants à chacune d'elles. Chaque activité va faire l'objet d'une présentation détaillée par son responsable.

M. Michel Allemann présente le groupe précédemment appelé « groupe de marche » désormais nommé « **randonnées** », suite à la création d'un nouveau « groupe balades ». Il rappelle que chaque participant devrait se munir d'un équipement minimum de base (qui est détaillé sur le site internet) adapté à la sortie et à la météo. Il dit avoir été surpris et content du grand nombre de participants, dès les premières sorties. 18 marches ont été organisées, avec un total de 326 participants, soit une fréquentation moyenne de 18 personnes par sortie. Depuis le début de l'année 2016, deux autres personnes le secondent, soit Mme Catherine Perritaz et M. Claude Spicher. Les marches continueront à se dérouler le lundi après-midi, sans inscription, avec comme lieu de rendez-vous le parking de la Pinte, à Farvagny.

Mme Perritaz remercie M. Allemann.

M. Michel Rody présente le « **groupe transports** ». Les personnes qui peuvent bénéficier du service des transports sont les membres de l'association, jeunes ou moins jeunes, qui sont dans l'incapacité de conduire ou qui ne possèdent tout simplement pas de voiture. Les destinations les plus fréquentes sont : médecin, coiffeur, hôpital, home du Gibloux, achat ou visite à des amis. La réservation se fait par téléphone ou par mail, mais le plus tôt possible. Les transports sont payants, selon les tarifs en vigueur. Ils se font avec la voiture privée des bénévoles, donc pas équipée pour des personnes à mobilité réduite.

Le premier transport a eu lieu le 20 mai 2015, et 248 autres ont été organisés jusqu'à fin 2015, soit une moyenne mensuelle de 35.43, pour un total de 950 km. Les chauffeurs bénévoles ont consacré 115 heures. Ces transports se sont déroulés à 95% sur la commune de Farvagny, 3 % à Fribourg, 1% à Posieux et 1 % à Vuisternens.

Un graphique montre l'explosion des demandes. Jusqu'à présent tous les transports dans le cadre de la commune de Farvagny étaient gratuits pour les bénéficiaires et notre association indemnisait les chauffeurs à raison de Fr. 5-- par course. Les prestations en dehors de Farvagny étaient facturées à raison de Fr. 0.70/km à partir du domicile du chauffeur. Ce système représentait une charge importante pour Gibloux Solidaire, c'est pourquoi à partir du 1^{er} avril 2016, nous facturerons aux bénéficiaires Fr. 0.70/km calculé à partir du domicile du chauffeur, mais au minimum Fr. 3-- la course. Le montant est directement encaissé par le chauffeur. Ceci représente une part des frais qu'occasionne un véhicule.

Actuellement, ce sont 6 dames et 7 hommes qui assurent ces transports. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité et leur dévouement. Sans eux, il nous serait impossible d'assurer un tel service.

Il va sans dire que c'est avec grand plaisir que nous accueillerons toutes les personnes qui désirent nous rejoindre.

Un grand merci est adressé à Mme Valérie Bovet qui a la charge d'organiser tous ces transports et qui assure la réception des appels téléphoniques le lundi matin et le jeudi après-midi. Un grand merci également à M. Michel Rody

Mme Maguy Rody présente le groupe « **activités ponctuelles** ». Elle se dit très heureuse de rencontrer ces dames pour passer un agréable moment de partage. Elles se transmettent leurs savoirs tout en papotant. Le rendez-vous a lieu tous les 4^{ème} jeudi du mois, à la salle paroissiale de Farvagny.

Mme Simone Piller présente l'activité « **jeux de cartes** » qui se déroule chaque 3^{ème} jeudi du mois. 4 réunions ont eu lieu de septembre à décembre 2015, réunissant 53 participants. Un beau succès ! Actuellement, ils jouent principalement aux cartes, mais les débutants sont les bienvenus et il est possible d'élargir le choix à d'autres jeux de société. Des gâteaux régaleront chaque participant et Mme Piller relève l'excellente ambiance qui règne lors de ces rencontres.

Mme Perritaz présente le « **groupe visite à domicile** ». Il a pour but d'aller à la rencontre des personnes seules. Mais aucune demande n'a été formulée en 2015. Le comité s'est posé la question de savoir comment atteindre ces personnes et leur faire savoir que ce groupe existe, qu'il est prêt à leur rendre visite. Alors un appel est lancé : si quelqu'un connaît une personne qui se trouverait isolée et seule, qu'elle contacte Mme Valérie Bovet au secrétariat.

9. Comptes de l'exercice 2015

M. Raphaël Pochon présente et commente les comptes de l'année 2015.

Il lui a été difficile d'établir un budget pour 2015, car il n'avait aucune base tant pour les recettes que pour les charges.

L'exercice 2015, qui s'étale sur 7 mois, a donné plus de recettes et moins de dépenses. C'est l'effet de la nouvelle association qui a permis de récolter plus des dons, d'aides et de subventions de départ. Un graphique montre la répartition de ces recettes.

Les cotisations sont plus importantes, car il y a plus de participants aux activités que prévu. Le legs représente la quête en notre faveur lors d'une messe d'enterrement.

Les charges sont nettement moins importantes. Les indemnités payées aux chauffeurs bénévoles représentent une part importante, comme expliqué précédemment. Le prix des

transports a dès lors été recalculé de façon à être supportable pour notre association et pour les bénéficiaires.

Des montants prévus au budget n'ont pas été utilisés, car nous ne disposons pas de local et n'avons dès lors pas eu d'investissement en mobilier et matériel.

Le souper des bénévoles n'était pas prévu au budget, mais il était important de remercier les bénévoles qui donnent de leur temps.

Un graphique montre que la totalité des cotisations financent les activités. Le reste des charges est supporté par le sponsoring et les dons.

10. Rapport des vérificateurs de comptes

M. Philippe Yerly donne lecture du rapport des vérificateurs qui atteste que les chiffres concordent et que la comptabilité et le bilan sont conformes aux dispositions légales.

Mme Perritaz le remercie.

11. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables

Y a-t-il des questions ou des remarques ?

Les comptes sont approuvés à l'unanimité (sans le comité) et décharge est donnée au caissier, avec remerciements.

12. Activités 2016 – Présentation par les responsables des groupes

M. Michel Allemann commente le programme 2016 des « **randonnées** ». Elles se dérouleront jusqu'à fin juillet, avec une pause en août et reprise dès septembre. L'accent sera mis sur la découverte d'autres districts. Elles ont en principe lieu ceci malgré le mauvais temps. Les programmes seront disponibles sur notre site internet, aux piliers publics et diffusion par mail ou par papier sur demande.

Le service des **transports** va poursuivre ses activités avec les nouveaux tarifs.

Le groupe des **cartes** se rencontrera comme l'an passé le 3^{ème} jeudi du mois et le groupe du **tricot** le 4^{ème} jeudi du mois.

Mme Monique Etter souhaite proposer une nouvelle activité pour Gibloux Solidaire avec Mme Laurence Berset, à savoir un repas de midi, une fois par mois pour six personnes. Catherine la remercie d'ores et déjà pour cette initiative qui démarrera cet automne.

Deux ateliers sur les plantes médicinales ont été proposés, mais n'ont pas récolté d'inscription et ont été de fait annulés.

Par contre, l'atelier de décoration florale sur le thème de Pâques a rencontré un très beau succès. Mme Muller de l'Atelier des Fleurs, à Farvagny, a enthousiasmé les participantes. Trois autres dates ont été déjà agendées au fil des saisons.

M. Michel Rody présente le nouveau « **groupe balades** ». (texte repris)

« Afin de permettre aux personnes, pour qui les randonnées sont trop pénibles, de pouvoir également profiter de se défouler, nous avons mis en place ce groupe balades. Raphaël m'accompagne dans ce projet.

Ce sont des sorties moins longues, moins rapides. Ceci sur des parcours momentanément dans la région de Farvagny. Lors de ces balades, nous serons à l'écoute des participantes et participants, afin d'organiser la suite du programme.

Ces dernières ont débuté le mercredi 13 avril 2016.

Ce jour-là les conditions météo n'étaient pas très favorables et le matin nous avons décidé de l'annuler. Par souci de ne pas laisser des personnes seules, je me suis rendu au rendez-vous et il y avait trois dames courageuses, alors nous avons tout de même fait notre balade et avons même récupéré un homme sur notre parcours.

Aujourd'hui, au contraire, nous avons bénéficié d'un temps merveilleux. Et ce sont six participants qui ont profité de ce bon moment de convivialité.

Vive les prochaines balades. »

13. Budget 2016 – Approbation

M. Raphaël Pochon présente le budget 2016. Il a prévu une augmentation du nombre des cotisations, des dons et de soutien par une nouvelle campagne de recherche de fonds. Nous espérons également recevoir de la Loterie Romande un montant similaire à celui de 2015.

Les dépenses pour les transports sont les montants à payer aux chauffeurs pour les trois premiers mois de 2016 avec l'ancien tarif. Un montant est prévu pour la location, au cas où nous trouverions un local. L'achat de mobilier était déjà prévu dans les comptes.

Les frais généraux seront plus élevés, car l'exercice 2016 comptera 12 mois au lieu de 7 en 2015.

Y a-t-il des remarques ou des questions ?

Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité.

14. Extension de Gibloux Solidaire à la grande commune

Mme Perritaz rappelle que Gibloux Solidaire s'adresse actuellement aux habitants de l'ancienne commune de Farvagny. La priorité est de trouver notre propre local où nous pourrions proposer de nouvelles activités, des cours de yoga, des conférences et des ateliers.

Le comité envisage une extension de Gibloux Solidaire à la nouvelle commune de Gibloux, mais il attend d'abord la prise de position formelle du Conseil communal pour sa mise en œuvre dans le cadre du concept Senior+.

15. Mot de Mme Diana Carbonnier, Conseillère communale de Gibloux (texte repris)

« En préambule, je tiens à vous remercier très sincèrement pour m'avoir conviée à votre assemblée et j'ai le plaisir de vous apporter ce soir les chaleureuses et cordiales salutations du Conseil communal de Gibloux.

Après avoir parcouru l'historique de votre Association qui a été officiellement créée le 1^{er} avril 2015 avec le soutien inconditionnel de l'Exécutif de notre ancienne commune de Farvagny, j'ai pu constater toute l'ampleur du travail accompli au cours de cette première année, notamment les divers ateliers d'activités proposés, les journées de marche, et bien sûr les nombreux transports de personnes, sans oublier les visites à domicile et ce grâce à votre implication et à celle de tous les bénévoles qui œuvrent au sein de votre association.

Dans le but de mieux vous faire connaître, vous avez également créé un site internet, organisé des présentations tant par la distribution de flyers que lors de séances d'informations devant les médias ou la population et mis en place une permanence téléphonique, sans parler de la recherche de dons auprès des entreprises et commerces de la commune.

Je n'oublie pas non plus toutes les tâches administratives inhérentes à toutes ces différentes missions qui ont été parfaitement assumées.

Quel dynamisme, quel engagement je ne peux que vous faire part de mes vives félicitations et de toute mon admiration.

Je relève encore que votre association fait partie intégrante du projet Senior+ qui exige la mise en œuvre d'une politique qui place la personne âgée et ses besoins au centre des préoccupations des pouvoirs publics et a comme but l'intégration des seniors dans notre société tout comme la préservation de leur autonomie. Le Canton a d'ailleurs chargé les communes de mettre en place cette politique.

Dans ce contexte, je puis vous assurer du total soutien du Conseil communal de Gibloux et du fait que nous avons prévu de mettre au budget une augmentation du don de la commune à votre intention, en particulier pour participer en partie à la prise en charge du loyer de vos futurs locaux, tout comme pour soutenir votre engagement pour élargir votre activité à l'ensemble de notre nouvelle et magnifique commune de Gibloux.

16. Divers – Questions

Catherine remercie tous les bénévoles pour le travail accompli et rappelle qu'ils sont la base de notre association. Elle adresse également des remerciements à tous les sponsors, donateurs et entités qui soutiennent Gibloux Solidaire, un grand merci également à la Paroisse de Farvagny qui met à disposition sa salle paroissiale pour les activités ponctuelles et les séances du comité.

Des exemplaires du rapport d'activité 2015 sont à disposition de chacun.

M. Maxime Philipona tient à remercier le comité et en particulier sa dynamique Présidente Mme Catherine Perritaz.

Mme Carbonnier réitère ses remerciements à la Présidente et à tous les bénévoles.

17. Clôture de l'assemblée et verre de l'amitié

Mme Perritaz clôt l'assemblée à 21h45 et invite tous les participants à partager le verre de l'amitié.

La secrétaire :

La Présidente :

Isabelle Gobet

Catherine Perritaz